

la Charte. Il a promis que le Canada coopérera de tout cœur avec M. Thant dans l'accomplissement des tâches difficiles qui lui incombent.

### **Admissions à l'ONU**

Au cours de la période à l'étude, l'ONU a vu le nombre de ses membres passer à 103, à la suite de l'admission, le 27 octobre, de la République populaire de Mongolie et de la République islamique de Mauritanie. Deux jours auparavant, ces demandes d'admission avaient été approuvées par le Conseil de sécurité, aux fins de recommandation à l'Assemblée générale, par 9 voix contre 0, et une abstention (États-Unis) pour la Mongolie extérieure, la Chine ne participant pas au vote; et par 9 voix contre 1 (République Arabe Unie), et une abstention (URSS) pour la Mauritanie. En séance plénière, l'Assemblée a approuvé sans vote la demande d'admission de la Mongolie extérieure, alors qu'elle a approuvé celle de la Mauritanie par 68 voix (y compris celle du Canada) contre 13, et 20 abstentions (un membre étant absent).

### **Élections aux Conseils**

A chaque session ordinaire, l'Assemblée générale procède à des élections afin d'attribuer trois des sièges non permanents du Conseil de sécurité et six sièges du Conseil économique et social.

Après une série de votes secrets, le Venezuela et le Ghana ont été élus membres non permanents du Conseil de sécurité, pour la période ordinaire de deux ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1962.

Les candidatures de la Roumanie et des Philippines à l'élection au troisième siège non permanent ont conduit à une impasse, qui a subsisté après plusieurs tours de scrutin. Le vote sera repris plus tard au cours de la session.

En vertu d'un accord survenu à la quinzième session, l'Assemblée a également élu l'Irlande au Conseil de sécurité, pour une période d'un an, en remplacement du Libéria qui doit se retirer du Conseil à la fin de 1961, date d'expiration de son mandat.

Aux élections pour le Conseil économique et social, l'Assemblée a élu comme membres, aux premiers tours de scrutin, l'Australie, la Colombie, le Sénégal et les États-Unis. Elle a élu plus tard l'Inde et la Yougoslavie afin de remplir les deux autres sièges vacants. Ces nouveaux membres entreprendront leur mandat de trois ans le 1<sup>er</sup> janvier 1962.

### **Assemblée plénière**

A la fin du premier mois de la session, l'Assemblée générale avait terminé sa discussion générale et avait sanctionné trois résolutions adoptées en Commission; l'une de celles-ci, approuvée à l'unanimité, a pour but de mettre fin à la tutelle des Nations Unies aux Samoa occidentales lorsque le territoire accèdera à l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1962.

Le 23 octobre, l'Assemblée a voté à l'unanimité une résolution voulant que la